
***RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS***
Exercice 2019

Cré@vallée Nord - 371 boulevard des Saveurs
CS 30001 - 24059 PERIGUEUX CEDEX
Tél. : 05.53.08.88.88 - Fax : 05.53.04.15.89
E-mail : hoche@hoche.com

6, Rue René Martrenchar - 33150 CENON
Tél. : 05.57.54.33.70 - Fax : 05.57.54.33.71
E-mail : cenon@hoche.com

2, allée Alan Turing - 63170 AUBIERE
Tél. : 04.73.92.54.47 - Fax : 04.73.91.23.26
E-mail : clermont@hoche.com

40, Rue Lauriston
75116 PARIS
E-mail : hoche@hoche.com

SAS au capital de 30.000 €
489 993 360 RCS PERIGUEUX
Site : www.hoche.com

Ce rapport contient 26 pages

ALSEA
*Association Limousine de
Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte
Exercice clos le 31 Décembre 2019*

ALSEA

Association Limousine de
Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte
52 bis Avenue Garibaldi
87000 LIMOGES

Mesdames, Messieurs,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ALSEA, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 16 Avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Règles et principes comptables :

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe en particulier en ce qui concerne l'information sur le passif social et sur l'application des règles spécifiques à votre secteur d'activité.

Nous avons également apprécié la correcte application de la réglementation comptable applicable aux associations gestionnaires d'établissements sociaux et médico-sociaux, et en particulier le respect de l'application des règlements 99-01 et 99-03 du CRC ainsi que de l'avis 2007-05 du CNC, la présentation des fonds associatifs et leur variation, dont en particulier le traitement des résultats sous contrôle des tiers financeurs.

- **Estimations comptables**

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par l'association sur la base des éléments disponibles à ce jour.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral du Président et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, nous considérons que les informations communiquées dans l'annexe aux comptes annuels sont suffisantes et appropriées. Par ailleurs, la Direction nous a indiqué que les développements ultérieurs à la production des comptes feront l'objet d'une communication développée lors de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PERIGUEUX,
Le 05 Juin 2020

Le Commissaire aux comptes
H. AUDIT


Philippe ESCROUZAILLES
Associé

Association limousine de Sauvegarde de l'Enfance

Actif						Exercice précédent
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 31/12/2018
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
	Concessions, logiciels et droits similaires	30 259	27 631	2 628	5 800	
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Immobilisations incorporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL	30 259	27 631	2 628	5 800	
	Immobilisations corporelles	Terrains	120 401		120 401	120 401
		Constructions	2 239 583	805 276	1 434 307	1 552 931
		Inst.techniques, mat.out.industriels	272 970	236 933	36 037	37 688
		Autres immobilisations corporelles	1 072 550	708 930	363 620	288 047
		Immobilisations grevées de droits				
		Immobilisations corporelles en cours	991 536		991 536	35 555
		Avances et acomptes				
TOTAL	4 697 043	1 751 140	2 945 903	2 034 624		
Immobilisations financières (2)	Participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immob. activité de portefeuille	1 000 000		1 000 000		
	Autres titres immobilisés	58 976		58 976	58 476	
	Prêts	53 267		53 267	30 423	
	Autres immobilisations financières	11 438		11 438	10 765	
	TOTAL	1 123 682		1 123 682	99 665	
TOTAL I		5 850 986	1 778 771	4 072 214	2 140 090	
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production biens et services				
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	TOTAL					
	Avances et acomptes versés sur commandes		3 708		3 708	
	Créances (3)	Créances usagers et comptes rattachés	216 639		216 639	946 875
		Autres créances	333 584		333 584	245 924
		TOTAL	550 223		550 223	1 192 799
	Divers	Autres titres				
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités		3 455 685		3 455 685	3 794 424	
Charges constatées d'avance (4)		75 344		75 344	90 694	
TOTAL II		4 084 961		4 084 961	5 077 918	
Charges à répartir sur plusieurs exercices III						
Primes de remboursement des emprunts IV						
Ecart de conversion Actif V						
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)		9 935 948	1 778 771	8 157 176	7 218 008	
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre Autres					

Documents visés par le
Commissaire aux comptes

Association limousine de Sauvegarde de l'Enfance

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Passif (avant répartition)		Exercice	Exercice précédent
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)	844 943	844 943
	Ecart de réévaluation		
	Réserves	3 326 508	3 155 330
	Report à nouveau	369 134	207 439
	Résultat de l'exercice	277 396	125 673
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Apports		
	Legs et donations		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs	-1 101 550	-894 352
	Ecart de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme	712 750	223 466
	Provisions réglementées	347 647	317 886
	Droit des propriétaires (commodat)		
Total I		4 776 829	3 980 387
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques	134 140	142 060
	Provisions pour charges		
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	104 068	106 010
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)		
Total II		238 209	248 071
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 037 231	896 076
	Emprunts et dettes financières divers (3)	45	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	327 606	300 079
	Dettes fiscales et sociales	1 635 398	1 680 036
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	63 527	1 021
	Autres dettes	70 120	67 208
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance	8 208	45 126
Total III		3 142 138	2 989 549
Écart de conversion passif IV			
TOTAL DU PASSIF(I+II+III+IV)		8 157 176	7 218 008
Renvois	Dettes sauf (1) à plus d'un an		
	Dettes sauf (1) à moins d'un an		
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	4 276	87 536
	(3) Dont emprunts participatifs		
Engagements donnés	Sur legs acceptés		
	Autres		
Documents visés par le Commissaire aux comptes			

Association limousine de Sauvegarde de l'Enfance

Période de l'exercice 01/01/2019 31/12/2019
Période de l'exercice précédent 01/01/2018 31/12/2018
Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		
	Production vendue : Biens		
	Dotations et produits de tarification	11 738 093	11 605 602
	Autres services	1 438 443	1 380 495
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)	13 176 536	12 986 098
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Subventions d'exploitation	247 449	240 771
	Remboursement de frais	373 779	406 530
Charges d'exploitation	Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	63 202	83 798
	Cotisations		
	Autres produits (1)	38 708	42 169
	Total des produits d'exploitation I	13 899 676	13 759 369
	Marchandises Achats		
	Variation de stocks		
	Matières premières et autres approvisionnements Achats	597 969	573 953
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (2)	2 278 672	2 289 410
	Impôts, taxes et versements assimilés	823 476	623 863
Charges financières	Salaires et traitements	7 100 247	7 078 852
	Charges sociales	2 514 068	2 804 429
	Dotations d'exploitation	210 599	197 114
	• sur immobilisations		
	amortissements provisions		
	• sur actif circulant : provisions		18 429
	• pour risques et charges : provisions		19 403
	Subventions accordées par l'association		
	Autres charges	68 112	51 363
	Total des charges d'exploitation II	13 593 146	13 656 822
Résultat d'exploitation (I-II)		306 530	102 546
Opér. commun	Excédents ou déficits transférés III		
	Déficits ou excédents transférés IV		
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	14 081	14 184
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
Charges financières	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers V	14 081	14 184
	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées	16 031	8 985
	Différences négatives de change		
Charges financières	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières VI	16 031	8 985
Résultat financier (V-VI)		-1 949	5 198
Résultat courant avant impôt (I-II-III-IV+V-VI)		304 580	107 745
Renvois	(1) Dont : Dons		
	Legs et donations		
Renvois	Produits liés à des financements réglementaires		
	Ventes de dons en nature		
Renvois	(2) Y compris redevances de crédit-bail : mobilier		
	immobilier	4 763	1 242
Documents visés par le Commissaire aux comptes			

Association limousine de Sauvegarde de l'Enfance

Période de l'exercice 01/01/2019 31/12/2019
Période de l'exercice précédent 01/01/2018 31/12/2018
Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	12 575	56 610
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 326	10 979
	Reprises sur provisions et transferts de charges	6 992	8 360
	Total des produits exceptionnels VII	22 893	75 951
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 239	18 010
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	5 701	6 016
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	31 856	16 390
	Total des charges exceptionnelles VIII	43 797	40 417
Résultat exceptionnel (VII-VIII)		-20 903	35 534
Participation des salariés aux résultats IX			
Impôts sur les sociétés X		3 326	3 195
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs XI			
Engagements à réaliser sur ressources affectées XII		2 955	14 410
Total des produits (I+III+V+VII+XI) XIII		13 936 651	13 849 504
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV		13 659 255	13 723 831
Excédent ou déficit (XIII-XIV)		277 396	125 673
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Produits			
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			
Charges			
Secours en nature			
Mise à disposition de biens et services			
Personnel bénévole			

**Documents visés par le
Commissaire aux comptes**



**KPMG Entreprises
Limousin Vienne**
Parc d'activités Romanet
25, rue Hubert Curien
CS 63 814
87038 Limoges Cedex 1
France

Téléphone : +33 (0)5 55 11 37 00
Télécopie : +33 (0)5 55 34 74 42
Site internet : www.kpmg.fr

ALSEA

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019

Ce rapport contient 15 pages

**Documents visés par le
Commissaire aux comptes**

Table des matières

1	Faits majeurs de l'exercice	1
1.1	Événements principaux de l'exercice	1
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	1
1.2.1	Présentation des comptes	1
1.2.2	Méthode générale	1
1.2.3	Changement de méthode de présentation	2
2	Informations relatives au bilan	3
2.1	Actif	3
2.1.1	Tableau des immobilisations	3
2.1.2	Tableau des amortissements	3
2.1.3	Immobilisations incorporelles	4
2.1.4	Immobilisations corporelles	4
2.1.5	Créances	5
2.2	Passif	6
2.2.1	Fonds associatifs	6
2.2.2	Provisions pour risques et charges	7
2.2.3	Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires	7
2.2.4	Report à nouveau avant répartition du résultat	8
2.2.5	Etat des dettes	9
2.2.6	Fonds dédiés – Tableaux de suivi	10
3	Informations relatives au compte de résultat	11
3.1	Ventilation des produits d'exploitation	11
3.2	Résultat par activité ou établissement	11
3.3	Retraitements de consolidation	12
3.4	Passage du résultat comptable au résultat administratif (gestion sous contrôle de tiers financeurs)	13
3.5	Ventilation de l'effectif moyen	13
3.6	Contributions volontaires en nature	14
4	Autres informations	15
4.1	Information relative à la rémunération des dirigeants	15
4.2	Financement des comptes épargne temps	15
4.3	Honoraires des commissaires aux comptes	15
4.4	Engagements	15

**Documents visés par le
Commissaire aux comptes**

1 Faits majeurs de l'exercice

1.1 Evénements principaux de l'exercice

Aucun fait significatif n'est survenu au cours de l'exercice.

1.2 Evénements postérieurs à la clôture

Incidence de la pandémie Covid19.

L'association, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les « entreprises », n'est pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

Dans ces conditions, à la date d'arrêté des comptes des états financiers 2019, l'association n'a pas connaissance d'incertitudes visant à remettre en cause la poursuite de son activité. Les comptes ont donc été établis selon le principe de continuité d'exploitation.

1.3 Principes, règles et méthodes comptables

1.3.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

1.3.2 Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement ANC n°2014-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n°99-01.

**Documents visés par le
Commissaire aux comptes**



ALSEA

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019

KPMG S.A.

1.3.3 Changement de méthode de présentation

Aucun changement de méthode.

**Documents visés par le
Commissaire aux comptes**

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	30 264		4	30 260
Immobilisations corporelles	3 551 132	168 428	14 053	3 705 507
Immobilisations en cours	35 556	955 981		991 537
Immobilisations financières	99 665	1 025 128	1 110	1 123 683
TOTAL	3 716 617	2 149 537	15 167	5 850 987

2.1.2 Tableau des amortissements

Rubriques	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	24 462	3 173	4	27 631
Immobilisations corporelles	1 552 064	207 427	8 351	1 751 140
TOTAL	1 576 526	210 600	8 355	1 778 771

Documents visés par le
Commissaire aux comptes

2.1.3 Immobilisations incorporelles

2.1.3.1 Evaluation

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

2.1.3.2 Principaux mouvements

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont notamment :

- Néant

Les principales diminutions sont les suivantes :

- Logiciels : 4 €

2.1.4 Immobilisations corporelles

2.1.4.1 Evaluation

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

2.1.4.2 Principaux mouvements

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont notamment représentés par :

Nature de l'immobilisation	Montants	
	Investissements directs	Crédit-Bail
Terrains	8,00	
Construction	10 410,20	
Matériel et outillage	17 414,73	
Installations générales	29 967,87	
Matériel de transport	88 069,05	
Matériel de bureau et informatique	17 632,20	
Mobilier	4 933,12	
TOTAL	168 435,17	

Les principales diminutions sont les suivantes :

- Matériel de transport : 6 990€
- Matériel et outillages : 2 646.90€
- Aménagement bâtiment : 4 406.86€

**Documents visés par le
Commissaire aux comptes**

2.1.4.3 Méthode d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques,	Linéaire	10 à 15 ans
Matériel et outillage industriels	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 6 ans

2.1.5 Créances

Créances(a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
Créance de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)	53 266		53 266
Autres			
Créances de l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés	216 638	216 638	
Autres	333 584	333 584	
Charges constatées d'avance	75 340	75 340	
TOTAL	678 828	625 562	53 266,00
(1) Prêts accordés en cours d'exercice	53 266		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

(a) Non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours

Documents visés par le
Commissaire aux comptes



2.2 Passif

2.2.1 Fonds associatifs

2.2.1.1 Fonds associatifs sans droit de reprise

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise				-
Valeur du patrimoine intégré				-
Fonds statutaires				-
Apports sans droit de reprise	313 378,04			313 378,04
Autres fonds associatifs	517 132,96			517 132,96
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme ⁽¹⁾	14 432,96			14 432,96
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise	-			-
Réserves	-			-
Réserves indisponibles	-			-
Réserves statutaires ou	-			-
Réserves réglementées	-			-
Autres réserves ⁽²⁾	3 155 330,87	184 448,85	13 271,64	3 326 508,08

⁽¹⁾ les subventions sont maintenues au passif car il s'agit d'un bien renouvelable par l'association.

⁽²⁾ Dont réserve pour projet associatif

Documents visés par le
Commissaire aux comptes

2.2.1.2 Autres fonds associatifs

Libellé	Solde au début de	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs avec droit de reprise				-
Apports	-		-	-
Subventions d'investissements sur biens renouvelables par l'organisme				-
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				-
Résultats sous contrôle de tiers financeurs	- 894 352,35	84 801,54	292 000,16	-1 101 550,97
Réserves				-
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				-
Subventions d'investissements sur biens non renouvelables par	260 685,16	490 000,00		750 685,16
Provisions réglementées	317 886,21	67 185,49	37 424,09	347 647,61
Droits des propriétaires (Commodat)				-

2.2.2 Provisions pour risques et charges

2.2.2.1 Tableau des provisions pour risques et charges

Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Provision à la fin de l'exercice
Provisions pour risques/emplois	142 060,82	97 025,09	104 945,19	134 140,72
Provisions pour risques/charges	-			
Provision pour CET 2007	-			
TOTAL	142 060,82	97 025,09	104 945,19	134 140,72

La provision pour risques et charges est relative à la fermeture du CEF 87 et aux éventuels litiges pouvant survenir ultérieurement concernant ce service. La DIRPJJ s'est engagée par courrier à financer le paiement des indemnités et charges annexes résultant du licenciement du personnel du CEF 87 n'étant pas couvertes par ladite provision.

2.2.3 Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires

Le montant des droits acquis par les salariés pour indemnités de départ à la retraite à la date de clôture de l'exercice, pour les salariés embauchés en contrat à durée indéterminée, s'élève à 1 242 902,24 €. Ce montant tient compte d'un pourcentage de

**Documents visés par le
Commissaire aux comptes**

probabilité de présence dans l'association à l'âge de la retraite (fonction du taux de rotation des salariés et de table de mortalité) d'un taux d'évolution des rémunérations de 1% et d'une actualisation au taux de 1,2 %.

Aucune provision n'est comptabilisée en provision pour risques et charges.

Les dépenses non provisionnées dans les comptes et effectuées au titre des départs futurs sont des dépenses opposables aux financeurs.

2.2.4 Report à nouveau avant répartition du résultat

Tableau du report à nouveau avant répartition du résultat		
Nature du report à nouveau	Débit	Crédit
Report à nouveau des activités sous contrôle de tiers financeurs :		
- FOYER CELINE LEBRET		
- GESTION PROPRES	240 065,00	
- AEMO		
- CAMSP	12 297,39	
- PREVENTION SPECIALISEE	46 730,12	
- CEF 19		
- INTERVAL	10 894,29	
- TU		41 002,17
Report à nouveau non affecté des activités sous contrôle de tiers financeurs		
Autres Reports à nouveau		638 119,20
SOLDE	309 986,80	679 121,37

**Documents visés par le
Commissaire aux comptes**



2.2.5 Etat des dettes

Dettes (b)	Montant brut	Echéances		
		à moins d'un an	A plus 1 an	A plus 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (2)				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine	4 277	4 277		
- à plus de 2 ans à l'origine	1 032 955	60 719	230 707	741 528
Emprunts et dettes financières divers (2)	46	46		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	327 603	327 603		
Dettes fiscales et sociales	1 635 393	1 635 393		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	63 527	63 527		
Autres dettes	70 165	70 165		
Produits constatés d'avance	8 208	8 208		
TOTAL	3 142 173	2 169 937	230 707	741 528
(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice	284 500			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	60 061			

**Documents visés par le
Commissaire aux comptes**

2.2.6 Fonds dédiés – Tableaux de suivi

2.2.6.1 Subventions de fonctionnement affectées

Situations Ressources	Montant des fonds affectés au projet	Fonds à dégager au début de l'exercice (19) A	Utilisation en cours d'exercice (7894) B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectés (6894) C	Fonds restants à engager en fin d'exercice (19) D=A-B+C
Subvention CAMSP	32 717.06	32 717.06	0	0	32 717.06
Mesures nouvelles non utilisées TUTELLES	3 837.65	3 837.65	0	0	3 837.65
Locaux CAMSP	41 006.65	41 006.65	0	0	41 006.65
Formation CAMSP	8 786.00	8 786.00	4 897.10	2 955.00	6 843.90
Subvention CAMSP					
Pédopsy	16 290.22	16 290.22	0	0	16 290.22
Gratifications stagiaires CAMSP	3 373.00	3 373.00	0	0	3 373.00
TOTAL	106 010.58	106 010.58	4 897.10	2 955.00	104 068.48

**Documents visés par le
Commissaire aux comptes**

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation des produits d'exploitation

Tableau de répartition des produits d'exploitation	
Subventions et produits de tarifications	13 423 985
Reprises sur provisions, transferts de charges	63 203
Autres produits	412 488
Total	13 899 676

3.2 Résultat par activité ou établissement

Résultat comptable de l'exercice	Déficit	Excédent
Gestion propre		
- Interval	940,00	
- Association	28 661,30	
- Trait d'union		34 619,99
- Consolidation	19 938,09	
Gestion sous contrôle de tiers financeur		
- Service Tutelle		11 893,10
- CAMSP		1 656,70
- AEMO	2 999,67	
- CPFS		7 720,71
- DG		12 380,02
- Prévention Spécialisée		34 849,72
- CEF 87		-
- AEMO H	1 917,23	
- CEF 19		77 816,68
- Foyer Céline Lebreton		150 915,43
Résultat de l'exercice	-	277 396,06

Documents visés par le
Commissaire aux comptes

3.3 Retraitements de consolidation

Résultats des établissements :	+ 297 334.15
Annulation provision renouvellement des immo Foyer C Lebreton	+35 329.00
Annulation reprise provision pour retraite AEMO	+ 30 053.00
Dotation amortissement agencement Foyer C Lebreton	- 35 329.00
Annulation reprise provision pour retraites CPFS	- 66 972.09
Annulation provision charges à payer CAMPS	+ 16 981.00
Résultat consolidé :	+ 277 396.06

Etat des provisions des établissements annulées en gestion propre :

- CAMSP :	55 126.46
- TUTELLES :	45 576.21
- CPFS :	97 998.70
- PREVENTION :	139 269.84
- INTERVAL :	5 926.69
- AEMO :	102 811.13
- FECL :	-12 826.07

**Documents visés par le
Commissaire aux comptes**

3.4 Passage du résultat comptable au résultat administratif (gestion sous contrôle de tiers financeurs)

	Prévention Spécialisée	Service Tutelles	CEF des Monédières (19)	Direction Générale	CAMSP	AEMO	CPFS	MECS Céline Lebreton
Résultat comptable	34 849,72	11 893,10	77 816,68	12 380,02	1 656,70	-2 999,67	7 720,71	150 915,43
Reprises résultats antérieurs		-19 989,03	-72 960,67					-112 635,65
Amortissements excédentaires différés			1 455,86				40 852,45	
Reprises sur réserve de compensation			6 150,00					
Variation congrès payés	-2 253,46	11 135,66	-12 461,87	-8 337,80	7 967,43	5 968,09	-48 573,16	-1 465,60
Résultat comptes administratifs	32 596,26	3 039,73		4 042,22	9 624,13	2 968,42		36 814,18

3.5 Ventilation de l'effectif moyen

Catégories	Personnel salarié (ETP)	Personnel mis à disposition
Cadres	25,00	
Employés	191,00	
TOTAL	216,00	-

**Documents visés par le
Commissaire aux comptes**



3.6 Contributions volontaires en nature

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	Montant
Mise à disposition locaux Interval		8 499,00
TOTAL		8 499,00

Documents visés par le
Commissaire aux comptes

4 Autres informations

4.1 Information relative à la rémunération des dirigeants

En application de la Loi 2006-586 du 23 Mai 2006, il est signalé que le montant global des rémunérations visées à l'article 20 pour l'exercice 2019 s'élève à : NEANT (la mention de cette information conduirait à divulguer une information individuelle).

4.2 Financement des comptes épargne temps

Les comptes épargne temps sont externalisés et gérés par Fédéris pour la partie administrative. Les dotations sont financées par les autorités de tarification.

4.3 Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires versés aux commissaires aux comptes :

	CAC 1	CAC 2
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	20 260	
Au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal		
Honoraires totaux	20 260	

4.4 Engagements

- **Prêt Caisse d'Epargne 200 000 € :**

Nantissement du livret A à hauteur de 50 000 €.

- **Prêt Caisse d'Epargne 100 000 € :**

Nantissement du livret CSL Associatis à hauteur de 25 000 €.

- **Prêt Crédit Agricole Foyer Céline Lebreton 714 100 € :**

Caution du Conseil départemental de la Haute Vienne Compte de résultat consolidé d'ensemble 2017 reconstitué (ALSEA + Céline Lebreton)

**Documents visés par le
Commissaire aux comptes**